

# **COMITÉ DE DIRECTION**

Procès-verbal N°03

# Réunion du 23 octobre 2023

## **COMITE DE DIRECTION:**

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	Х		
ARNAUD Roland	Х		
AUBERT Philippe	Х		
BETTON Bernard	Х		
BRESSON Claude	Х		
BRET Vincent	Х		
BRUNEL Nicolas	Χ		
BRUYAT Pascal	Х		
D'AGOSTINO Dominique	Х		
DELORME Bernard	Х		
DJEDOU Djamel	Х		
FAURIE Pierre	Х		
GALES Gérald	Х		
GIRON Patrick	Х		
JULIEN Laurent	Х		
LAULAGNET Roselyne		Х	
MARLHIN Alexandre	Х		
MOMBARD Martine	Χ		
MONTALBANO Stéphan	Х		
PEALAT Philippe	Х		
PELIN Nathalie		Х	
PION Jean Marie		Х	
REBOULLET Mathilde	Х		
VILLAND Jean-François	Х		
ZAVADA Richard	Х		

## **SALARIES:**

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
FOURNEL Thibault	Х		
VALLET Yohann		Х	















### I. INFORMATIONS DIVERSES

Le Comité de Direction valide la fermeture du District du samedi 21 décembre au lundi 1<sup>er</sup> janvier inclus.

Le Comité de Direction valide la liste des clubs absents lors de l'Assemblée Générale du 2 septembre dernier.

Le Président expose aux membres la situation du dossier Bonne Impression et informe que le District a fait appel du jugement.

À la suite des difficultés du SC Cruas relatives à la saison 2022-2023, le Président fait état de la situation et informe l'assemblée que le dossier a été traité en collaboration avec la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football.

Est évoqué le cas du Conseiller Technique qui a fait l'objet d'un signalement. Il lui est reproché des propos inadaptés vis-à-vis des enfants qui les auraient perçus comme une humiliation, et un comportement parfois ressenti comme trop autoritaire, lors de deux rassemblements en fin de troisième trimestre 2023.

Celui-ci a été entendu par la SDJES de la Drôme, dans le cadre de la procédure contradictoire règlementaire. Ont participé à cet entretien le Président du District qui avait été convoqué ainsi que le Président de la Commission des Compétitions Jeunes qui l'accompagnait.

Le C.T. fait valoir sa longue expérience professionnelle sans tâche, sa méthode de « management à l'ancienne » et sa rigueur à exiger le respect des règles de vie en communauté, rejetées par quelques participants, (usage inapproprié des téléphones, refus pour certains de prendre la douche ou non-respect des horaires prévus). Le Président du District et celui de la Commission des Jeunes ont rappelé les qualités professionnelles reconnues du C.T. qui n'ont jusqu'alors jamais posé problème et la satisfaction exprimée par les familles à l'issue des formations ou rassemblements qu'il animait.

Au terme de cette audition, le SDJES a conclu que les éléments recueillis ne justifiaient pas de sanctions d'ordre administratif à l'encontre du C.T. et que le signalement était à classer sans suite.

A l'unanimité, le Comité de Direction réaffirme sa pleine confiance au C.T. en question. Corrélativement, dans le souci de le conforter dans sa mission, il est décidé de mettre l'accent sur la communication relative aux règles de vie à respecter, notamment par les participants aux rassemblements.

Le Président donne connaissance du courrier du Conseiller Technique Départemental en Arbitrage dénonçant l'agression verbale dont il avait été l'objet lors de l'AG des arbitres de la part de l'un de ses membres déclassés à l'issue de la saison écoulée. Il appelle le District à l'obligation de protection que tout employeur doit à ses salariés

Le Président dit avoir invité l'auteur des faits à venir s'expliquer au siège du District. Ont participé à l'audition le 03/10/2023 : M. Jean-François VALLET, M. Pascal BRUYAT, M. Nicolas BRUNEL, M. Philippe AUBERT, et M. Roland VIALLET. L'auteur a reconnu en partie les faits qui lui étaient reprochés et s'en est excusé. Leur gravité n'en demeure pas moins et il appartient au Comité de Direction de se prononcer sur la suite à leur donner. A une très large majorité (18 voix pour) celui-ci vote l'engagement d'une procédure disciplinaire mais constate un potentiel conflit d'intérêt en raison de la qualité de l'auteur des faits (Gérald DUSSAUD, Membre de la Commission de Discipline). Il s'ensuit qu'est exclu le traitement du dossier par les organes disciplinaires du District. Il est donc décidé de saisir la Commission de Discipline de la Ligue à qui le dossier sera transmis dans les plus prochains jours.















#### II. CALENDRIER ADMINISTRATIF / SPORTIF

Le Président fait état du calendrier administratif du District pour la fin d'année 2023.

P. AUBERT évoque l'appel à candidatures qui a été effectué au sujet de l'accueil des événements sportifs du District de fin de saison. A l'issue de celui-ci, un groupe de travail a été constitué pour étudier les candidatures et faire une proposition au Comité de Direction.

Le Comité de Direction valide les lieux des manifestations de fin de saison :

- La Finale Départementale Pitch U13 se déroulera le 6 avril 2024 au Stade Gabriel COULLAUD de Portes les Valence.
- La Journée Nationale des Débutants se déroulera le 25 mai 2024 au complexe Léon SAUSSET de Tournon sur Rhône.
- Les finales des coupes Drôme-Ardèche se dérouleront les 8 et 9 juin 2024 au complexe de la Croze à Le Pouzin.

#### III. ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 2024

Le Comité de Direction valide le fait qu'une Assemblée Générale élective soit organisé au mois de juin 2024. La date de celle-ci sera définie lors de la prochaine réunion du Comité de Direction après que le tirage de l'UEFA EURO 2024 ait été effectué.

## **IV. FAFA EQUIPEMENTS 2023/2024**

Le Président informe que l'enveloppe FAFA dédiée aux équipements pour la saison 2023/2024 est d'ores et déjà épuisé. Le Comité de Direction valide la proposition de répartition de cette enveloppe sur les différents dossiers.

#### V. TERRAINS: AOP / AAC

Le Président fait état des difficultés lors de l'organisation de certaines rencontres de Coupe de France liées à la non-présence d'Arrêté d'Ouverture au Public sur bon nombre d'infrastructures sportives. Il fait état des différents dossiers qui ont connu des difficultés. Le District a accompagné chaque club qui ont sollicité un accompagnement devant l'incompréhension, parfois, de certaines dispositions.

#### **VI. BANQUE: AUTORISATION SIGNATURE**

Le Comité de Direction valide le fait que 3 personnes soient habilitées à signer les chèques du District :

- Jean-François VALLET (Président)
- Roland ARNAUD (Secrétaire Général)
- Stéphan MONTALBANO (Trésorier)

# VII. 100 ANS DU DISTRICT

Le Président informe le Comité de Direction des personnes qui constituent le groupe de travail relatif à l'organisation des 100 ans du District. Celui-ci est composé de M. Michel LEYNIER – M. René ARTES – M. Jean-Yves COQUELLE – Mme Justine SOTON – Mme Elodie MASSELOT.

Les 100 ans du District seront organisés le samedi 7 juin 2025 au District dans un premier temps et à la Salle AGORA de Guilherand-Granges dans un second temps. Le contenu de cet événement reste à définir.















#### **VIII. REUNIONS DE SECTEUR 2024**

Le Comité de Direction valide le calendrier et les premiers lieux des réunions de secteur 2024 :

DATES	SECTEURS	LIEUX	RESPONSABLES SECTEURS
	1-2	Cave Yves CUILLERON	JF. VILLAND – L. JULIEN
12 février 2024		58 RD 1086	
		Verlieu - CHAVANAY	
19 février 2024	3-4		M. REBOULLET – R.
			LAULAGNET
4 mars 2024	5-6	Salle des fêtes – GROSPIERRES	R. ZAVADA
11 mars 2024	7-8	A définir – LAPEYROUSE MORNAY	B. DELORME – R. ARNAUD
18 mars 2024	9-10		D. DJEDOU – N. PELIN
25 mars 2024	11-12		P. AUBERT – C. BRESSON

L'ensemble des lieux seront validés lors du prochain Comité de Direction.

#### **IX. FOOT LOISIRS**

Claude BRESSON revient sur les différents événements Foot loisirs organisés autour de la pratique du Foot en marchant sur le territoire lors de notre semaine consacrée à ces pratiques. La commission loisirs remercie l'US Mours, le FC 540, l'US Vallée du Jabron et l'AS Chavanay pour l'accueil de ces événements qui a permis de toucher un nouveau public et qui permet de promouvoir la pratique.

Par ailleurs, l'assemblée est informée qu'un événement FFF de promotion du Futnet (tennis-ballon) sera organisé en collaboration avec le tennis club de St Vallier et l'ES Sarras St Vallier le 13 avril 2024 à St Vallier.

#### X. JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

D. D'AGOSTINO informe qu'une réunion sera organisée le 30 novembre prochain pour mobiliser les comités départementaux de la Drôme lors du passage de la flamme olympique dans la Drôme le 20 juin 2024.

## XI. DISCIPLINE

P. BRUYAT fait un état des lieux à l'assemblée au sujet des dossiers disciplinaires de ce début de saison. Pour donner suite à des mauvais comportements répétitifs au sein d'un même club, celui-ci sera reçu au District prochainement.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

JF. VALLET

R. ARNAUD













